Commune de Manonville

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2020

Un grand MERCI à la famille THOUVIGNON pour ce joli toit d'abri à livres !

Un « arbre à livres » est donc installé sur la place du village et consiste à déposer et emprunter des livres qui vous intéressent, petits, moyens et grands MANONVILLOIS !

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020 :

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, FABIÉ Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud, WILLAUME Elvire.

1 – DELIBERATION ANNULANT LA DELIBERATION DU 4 SEPTEMBRE : SANCTUAIRE DE LIBERATION ANIMALE

Une autorisation de raccordement en eau pour le Sanctuaire avait été votée à l'unanimité le 4 septembre. Or, la commune n'ayant pas la compétence, une délibération pour annulation a été votée : 11 pour ; 0 contre ; 0 abstention. Il revient au Syndicat Intercommunal des Eaux du Trey qui en a la compétence, de délibérer sur ce sujet.

2 – DON AUX ASSOCIATIONS

5 personnes renoncent à leur colis pour faire un don de la même valeur : 2 aux Restos du Cœur ; 1 au Sourire de Manon ; 2 au Centre Brançion. L e conseil a donné son accord : 11 pour.

Merci aux 5 donateurs pour leur générosité.

3 – DELIBERATION TRAVAUX D'ABATTAGE ET DEBARDAGE AU SEIN DE « LA RAPPE »

2 devis ont été réalisés auprès des prestataires EARL de NANZEVILLE et Olivier PONCE. La prestation a été attribuée à EARL de NANZEVILLE offrant une facturation moins élevée pour les 40m3 de grumes. 11 affouagistes se sont inscrits en mairie, le tirage au sort des coupes sera réalisé prochainement. Les affouagistes auront jusqu'au 15 avril pour effectuer leurs coupes de bois.

4 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

- SIS : les délégués à la commission du SIS ont exposé divers problèmes au sein du Syndicat scolaire, notamment des difficultés à la cantine pour les enfants de maternelle (repas pris en cuisine pour faute de place) et une absence d'encadrement à la sortie de

l'école pour les enfants prenant le bus. Le SIS réfléchit à une solution et insiste auprès des mairies concernées de l'urgence pour la sécurité des enfants.

- Syndicat des Eaux du Trey : une réunion a eu lieu début novembre, rappelant entre autres le travail sur la qualité de l'eau, la distribution au sein des communes et leurs usagers et leurs compétences (ex. raccordement en eau du Sanctuaire)
- *Commission Petite Enfance : un historique de cette compétence, ainsi que les créations* des 3 crèches dans le toulois a été à l'ordre du jour principalement. Depuis le 1° juin 2019, la CC2T coordonne la gestion pour accueillir 163 enfants. Un « guide pratique de l'accueil de la petite enfance » est disponible en mairie.
- Commission Services publics : principalement la piscine OVIVE a été à l'ordre du jour et rappelle que les tarifs sont réduits pour les communes de la CC2T. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement sont en cours actuellement.
- Commission forestière, COFOR : certains arbres sont menacés de disparition suite à la sécheresse et au développement rapide de maladies (ex. invasion de scolytes dans l'écorce des épicéas). Une étude pour planter d'autres arbres capables de supporter le climat actuel est en cours, tels que les cèdres.
- Commission Assainissement : la compétence revenant à la CC2T, l'étude de l'assainissement pour notre village est en cours, le Maire participe aux réunions de travail, coût imputé à la commune, etc.
- Commission travaux et embellissement : les 2 commissions se sont réunies ainsi que le maire et les adjoints pour travailler sur l'étude de la traversée du village et de la route de Martincourt où la circulation est dangereuse.

  Pour le moment les bacs ronds de couleur gardent leur emplacement et 2 autres nouveaux bacs seront agrémentés d'arbres et de lierre, près du local de la commune (rue de la Fontaine-rue Saint Laurent) et l'autre près de l'arrêt de bus rue Saint-Laurent direction Domèvre.
- Commission action sociale : les colis réalisés par « Aux Grains De Café » de Toul en remplacement du repas des aînés seront distribués le w.end des 18, 19 et 20 décembre par nos soins et selon les mesures sanitaires recommandées. Un flyer sera distribué aux personnes au préalable. Une petite enquête auprès des récipiendaires avait été réalisée pour le choix de cette fête de fin d'année pour les années futures : 19 sont favorables au traditionnel repas à la salle des Chapelines ; 12 n'ont pas d'avis ; 5 préfèrent les sorties et/spectacles et 2 souhaitent un repas au restaurant.

5 – **TRAVAUX A LA SALLE DES CHAPELINES**

Des travaux d'électricité vont être réalisés pour modifier l'éclairage extérieur avec une modification du fonctionnement du détecteur, le changement des hublots en LED et alimentation d'un défibrillateur. Le conseil accepte les 2 devis. Le défibrillateur ne sera obligatoire qu'en 2022.

La trappe de désenfumage faisant l'objet d'une remise en état d'un montant de 425,28 Euros TTC.

Le conseil a donné son accord : 11 pour, 0 contre et 0 abstention.

6 – **DECORATIONS DE NOEL**

La pose du sapin a été effectuée le vendredi 4 décembre. Le conifère de l'arrière du cimetière initialement prévu n'a pas pu donner lieu à la décoration, trop fragile et trop petit.
Les rues seront décorées par nos soins le samedi 5 décembre à partir de 8h30.

7 – **SAINT NICOLAS**

Le char de Saint-Nicolas ainsi que le défilé organisé par l'association « La Manonvilloise » en partenariat avec le conseil municipal n'a pas eu lieu (cf. bulletin du mois dernier). Des friandises seront néanmoins distribuées au domicile de chaque enfant par des conseillers volontaires et disponibles le mercredi 9 décembre, avec les précautions recommandées pour lutter contre le virus. Un flyer est distribué dans les boîtes aux lettres de chaque famille concernée.

8 – **QUESTIONS DIVERSES**

- Balayage des rues : il a été réalisé le vendredi 4 décembre par MT SERVICES.
- Un devis d'élagage des haies concernant les chemins le long de la Rappe, « sous la Tour », de la voie romaine et de « la décharge » pour un montant de 1500,00€ a été établi par MT Services à la demande du maire. Le devis est en attente et fera l'objet de réflexions plus précises. Un débardage du chemin « Le Rond Chêne » est à réaliser également.
- Délégués aux listes électorales : Michel GUENSER est délégué de l'administration, Odile LEMOY est déléguée communale et une personne du village volontaire sera contactée pour être déléguée du tribunal judiciaire.
- Le jugement au Tribunal suite au maintien des poursuites judiciaires envers l'association « Sanctuaire de Libération Animale » est prévu le 15 janvier.
- Une carte de vœux 2021 et un message élaboré par le maire sera distribué dans les boîtes aux lettres, car le rassemblement pour les vœux de début d'année officiellement réalisé à la Salle des Chapelines ne pourra pas se faire en raison de la crise sanitaire.
- Une voiture rue Saint-Laurent stationnée sur le trottoir depuis plusieurs mois a été signalée à la gendarmerie pour enlèvement. Elle gênait en particulier le nettoyage des rues et engendrait des amas de terre, feuilles et herbes qui, lors de grandes averses, peuvent boucher les regards mis en état précédemment. La Mairie rappelle que le stationnement prévu est à cheval sur le trottoir et la rue, soit à l'intérieur des zones délimitées et non sur la partie trottoir prévue uniquement pour les piétons, poussettes etc..
- Un constat de nombreuses fissures à la Salle des Chapelines a été signalé auprès de notre assurance GROUPAMA.

La séance est levée à 23h45.
Le prochain conseil aura lieu le vendredi 8 janvier 2021 à 20h30.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE D'AGREABLES FETES DE FIN D'ANNEE ! RESTEZ PRUDENTS !